mentor protection victimes

LIMITE DE CANDIDATURE

17 Février 2025

DURÉE DE LA MISSION

Long Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains.

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE1 et POC2 en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et

continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

Description de la mission

Objectifs de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des axes 4 et 5, plus particulièrement dans la protection des victimes et la sensibilisation sur les risques associés à la migration illégale de manière pro active et continue, il s'agit :

- D'accompagner les autorités dans la construction, l'équipement et l'appui au fonctionnement de trois centres d'assistance des victimes des réseaux de trafic de migrants. Le soutien à la mise en œuvre des protocoles opérationnels standard sur le débarquement et prise en charge des migrants (mise en œuvre de procédures et directives internes pour les centres de transit). L'expert accompagnera les autorités dans la construction, l'équipement et le renforcement du fonctionnement de trois centres d'assistance pour les victimes des réseaux de trafic de migrants. Elle inclut également l'appui à l'implémentation des protocoles opérationnels standards pour le débarquement et la prise en charge des migrants, en élaborant des procédures et des directives internes pour les centres de transit.

- D'aider à élaboration au suivi d'une campagne de communication tout au long du Projet : Campagne nationale de sensibilisation, actions de conscientisation et orientation vers la migration régulière, orientation vers les opportunités d'emploi.

- D'aider à l'élaboration des termes de référence pour la contractualisation d'une organisation de la société civile en charge du respect du droit des migrants sur l'intégralité des axes du projet

Stratégie de pérennisation

Ce mentorat permettra d'accompagner les autorités dans le fonctionnement des centres et dans leur autonomisation une fois le projet POC II finalisé.

Ce mentorat a également pour objectif une meilleure prise en charge des victimes, grâce à des procédures standardisées. La population est sensibilisée aux risques de la migration illégale, sur les opportunités de réussite, et elle est encouragée à utiliser la voie légale.

Résultats prévus

Ce mentorat vise à instaurer un processus de changement durable, où les autorités locales sont mieux équipées pour gérer la migration, prévenir la migration irrégulière et la traite des personnes, tout en favorisant l'adoption de solutions légales et sécurisées pour les migrants. Cela contribuera à une gestion plus cohérente et humaine des mouvements migratoires, tout en protégeant les droits et la sécurité des migrants.

Les capacités des autorités sont renforcées pour fournir une assistance adéquate aux victimes et gérer efficacement les centres.

Description des tâches des experts

La mission de l'expert consiste à soutenir les autorités dans la mise en œuvre d'actions spécifiques liées à la protection des victimes et à la lutte contre la migration illégale, tout en renforçant les capacités des intervenants des centres d'assistance aux victimes de trafic de migrants et en développant des actions de sensibilisation.

Accompagnement et suivi opérationnelle à la création des centres :

L’expert aura la charge de la conception de plans et équipement pour trois centres d'assistance pour les victimes de trafic de migrants, garantissant que ces installations répondent aux normes minimales de protection et de prise en charge.

Il apportera un soutien technique et opérationnel afin de contribuer au fonctionnement des centres notamment en termes de formation du personnel, de gestion des ressources et d’élaboration de protocoles internes.

L'expert contribuera :

- A développer des protocoles opérationnels standard pour la gestion du débarquement et la prise en charge des migrants dans les centres de transit.
- A la conception de procédures et des directives internes adaptées aux besoins des centres, garantissant une gestion efficace et humaine des flux migratoires et des victimes de traite.

L'expert accompagnera à la mise en œuvre et au suivi d’une campagne de communication stratégique pour promouvoir la migration régulière et la lutte contre la migration illégale et la traite des personnes. Ce plan de communication comportera plusieurs éléments clés.

L’expert aura également la charge d’élaborer les termes de référence pour la contractualisation d’une organisation de la société civile en charge du respect des droits des migrants. Il veillera également au bon déroulé de leur mission.

Profil de l'expert

Profil de l’expert :

• Être membre d’une force de sécurité intérieure de carrière (Police) avec au minimum 20 années d’expérience professionnelle ;

• Ou être retraité de la police nationale ;

• Appartenir ou avoir appartenu au corps de conception et de direction ;

• Expérience professionnelle de moins de 2 ans dans le secteur de la construction, avec un focus sur la réalisation de bâtiments liés à la sécurité. Ce travail a inclus des projets tels que des hôtels de police, des commissariats de police, des gendarmeries et des centres de rétention administrative

- Expertise en immigration irrégulière, contrôle aux frontières et lutte contre les trafics ;
- 10 années d’expériences en Afrique,
- Solide Expérience dans la Gestion de centres de rétention administrative, conception et fonctionnement

des infrastructures.

- Collaboration avec des associations d’aide aux victimes ;
- Capacité d’analyse, rédaction et management stratégique et opérationnel d’équipes pluridisciplinaires ;
- Expérience en plan de communication exigée ;

6. Divers

Les points de contact au niveau du siège à Dakar sont Lucie HOFMANN hofmann.l@civipol.fr (tel. 00 221 77 494 82 18) et Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu (tel. 00 221 78 467 72 06). Les candidatures (CV et lettre de motivation) **doivent directement leur être adressées par courrier électronique avant le 17 février 2025 à 16 heures (heure du Sénégal)**

